PAUL-ROBERT

Culminant à 528 mètres d'altitude le village de PAUL-ROBERT se situe, à l'Ouest, d'Orléansville distant de 60 Km. Proche de la mer, ce petit village est situé à 35km de Le-Guelta, commune d'El-Marsa. La localité la plus proche, au Sud-est, Rabelais.

Climat semi-aride sec et froid.

Nom d'origine : TAOUGRIT

Relief, géologie, hydrographie

PAUL-ROBERT se situe dans les collines du mont de Dahra qui se relie avec le mont de Zaccar, ceinture montagneuse, qui sépare au nord, la région de Relizane de la mer méditerranée. La région est un développement de collines calcaires d'une hauteur moyenne de 600 mètres, profondément creusées par des ravines et percées par de nombreuses grottes.
Les forêts y son denses et de 1926 à 1932 une petite exploitation liée à la fabrication des pipes était opérationnelle.
L'hiver est très froid neige, pluie et brume.
L'été est très frais et même les terres cultivées retardent les moissons.

Le DAHRA

Le Dahra est un massif montagneux étendu et varié faisant partie de l'Atlas tellien occidental. Il est couvert de forêts ou de cultures pauvres et abrite de nombreux cirques et ports de pêche. Il s'étend de l'oued Djer à l'est à l'embouchure du Chélif à l'ouest ; de la Méditerranée au nord à l'oued Chélif au sud.

Il culmine à 1 550 mètres, au mont Zaccar situé au nord de Miliana. Les principaux autres sommets sont les monts Bissa, El Gourine (736 m) et Arbal (1 095 m). Certains massifs calcaires sont truffés de grottes. Le secteur du littoral est appelé « *Corniche du Dahra* » : Occidental, entre Ténès et Mostaganem ; et Oriental entre Ténès et Cherchell.
Ce massif constitue une région très accidentée, à cheval sur les régions de Tipasa, Orléansville, Duperré, Mostaganem, Relizane et Blida (extrémité orientale). La ville de Mostaganem est considérée en Algérie comme la capitale de la région.

Corniche du DAHRA au Cap Ténes

Collines DAHRA Mostaganem

Région Miliana versant Sud

Pendant la période romaine, les bois de thuya étaient exploités. Durant la période Ottomane, Mazouna devient chef-lieu du beylik de l'ouest jusqu'en 1701. C'est dans cette ville que fut fondée, la confrérie Senoussiya.

HISTOIRE

De nombreux vestiges romains sont présents aux alentours de Paul-Robert (Kalaa, Sidi Bou Chaïb...). El-Kalaa comporte les restes d'une ville antique romaine datée du 4ème siècle.

Présence turque 1529 - 1830

Le 15ème siècle verra l'arrivée des Ouled kosseir, une tribu Djouads (noblesse militaire) dite d'origine korachite (des Bénis makhzoum) qui devient l'une des tribus les plus puissante et les plus riches de la vallée du Chélif au point qu'elle déclara une « résistance armée », en 1774, au bey d'Oran pour une histoire d'impôts. Elle occupera la plaine d'Orléansville tandis que les habitants de la Dahra et de l'Ouarsenis restèrent dans leurs montagnes et jouissaient d'une indépendance vis-à-vis des Turcs. La zaouïa de Medjadja fut fondée au 16ème siècle par Sidi Yedder et ses descendants contribuèrent à l'enseignement de l'islam dans toute la région.

Présence Française 1830 – 1962

Alger capitula le 5 juillet 1830. Progressivement la colonisation s'installa en Algérie dès lors que la pacification était effective ; en 1843 Bugeaud installe un camp. Sur place le chef militaire se rend compte de la situation géostratégique du site et décide d'y créer une colonie de peuplement européen qu'il baptise Orléansville en souvenir du nom de Ferdinand duc d'Orléans, fils du roi de France, tué dans un accident de voiture sur la route de Paris à Neuilly le 13 juillet 1842.

-8 juin 1840 : Prise de Miliana par les français ;
-28 avril 1843 : Bugeaud et Cavaignac occupent Orléansville ;
-Mai 1843 : Prise de Ténès par Bugeaud et Changarnier ;
-Avril 1845 : Soulèvement de Bou-Maza (*l'homme à la chèvre*) ;

Lors de la conquête de l'Algérie par la France, environ sept cent ressortissants de la tribu des Ouled-Riah, alliés à Bou-Maza, périssent les 18 et 19 juin 1845 dans l'*« enfumade »* des grottes du Dahra.

Auteur : Docteur F QUESNOY, médecin inspecteur du Service de Santé des Armées (*Source Gallica*)

Extrait : « Il est souvent fait reproches au Colonel Cavaignac d'avoir délibérément asphyxié des centaines de personnes réfugiées dans une grotte du Dahra.

Un souvenir historique et explicatif de cet événement trouve ici sa place :

« Le colonel Cavaignac commandait la subdivision d'Orléansville, plusieurs révoltes se produisirent, surtout chez les Sbeah, puissante tribu du Dahra. Elle avait déjà reconnu notre autorité ; mais, comme il arrive toujours, il y avait des dissidents, des fanatiques qui ne voulaient à aucun prix paraître accepter l'autorité pour se donner aux yeux de leurs frères, un caractère de supériorité et de courage.

« Ces fractions avaient continué les hostilités contre nous et contre les tribus soumises ; elles trouvaient un refuge dans les grottes vastes, profondes, nombreuses, d'un accès extrêmement difficile, qui existent dans les montagnes. Surprises quelquefois dans les vallées, elles demandaient l'aman, mais elles reprenaient les hostilités dès qu'elles en trouvaient l'occasion. Bien des fois pareille chose était arrivée. Enfin le colonel Cavaignac, pour en finir, résolut de marcher contre ceux dont il avait le plus à se plaindre : c'étaient les Sbeah.

« Prévenus à temps, les Sbeah abandonnèrent le pays découvert et se réfugièrent dans leurs grottes où le colonel les fit bloquer après leur avoir toutefois proposé de bonnes conditions, s'ils voulaient se rendre ; mais au lieu de reconnaître la générosité de ces procédés ils reçurent à coups de fusil nos parlementaires.

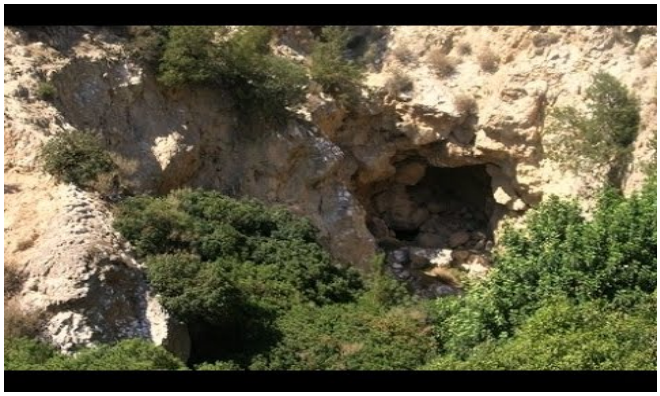

« Depuis 24 heures nous étions sur place et on n'avait encore adopté aucun moyen d'attaque, quand nous aperçûmes un drapeau blanc à l'entrée d'une grotte ; nous crûmes à une soumission tardive et De-Jouvancourt, capitaine au 3ème bataillon de chasseurs à pied, demanda au colonel la permission d'aller parlementer avec l'ennemi.

« Pour vaincre les hésitations du Colonel Cavaignac qui connaissait la mauvaise foi arabe, De-Jouvancourt fit beaucoup d'instance et obtint la permission demandée. Avec un sergent de zouaves et trois soldats, le capitaine s'avance plein de confiance et arrive à l'entrée des grottes. Tout le monde suivait son mouvement, et chacun fut douloureusement ébranlé lorsqu'à la place du drapeau blanc on vit un nuage de fumée : plusieurs détonations venaient de retentir et le malheureux De-Jouvancourt et ses compagnons tombaient frappés de plusieurs balles. A ce spectacle il n'y eut qu'un cri d'indignation et le colonel donna l'ordre d'agir contre les assassins. Aussitôt on coupe des broussailles, on fait des fagots, qu'on descend au moyen de cordes devant l'entrée de ces grottes, et on y met le feu.

« La fumée pénètre dans les cavernes ; quelques instants après nous entendons des cris de désespoir, un petit nombre d'Arabes s'élancent hors des grottes à travers les fagots enflammés et demandent grâce. Les cadavres du malheureux De-Jouvancourt et de ses compagnons étaient là et demandaient vengeance, et pourtant le colonel qui aurait pu se montrer impitoyable empêcha de tirer sur ces misérables et fit éteindre le feu. La population sortit des grottes à l'exception d'une cinquantaine d'individus asphyxiés et le colonel leur accorda l'aman. Elle promit par mille serments d'être fidèle à ses engagements, mais nous verrons qu'elle ne tint pas parole et que l'on fut obligé de recourir au même moyen dans une circonstance analogue.

« C'était en 1845, le maréchal Bugeaud, après avoir dirigé les opérations militaires dans le Dahra et le haut Chélif, avait laissé au colonel Pélissier et à MM. Reveu et Saint-Arnaud le soin de désarmer les tribus du Dahra. C'était vers Ouled Riah que ces commandants de colonne devaient d'abord se diriger et s'y rencontrer à jour fixe. Le territoire de cette tribu forme comme un labyrinthe coupé de mille façons par des rochers, des montagnes, des précipices, au milieu desquels se trouvent des grottes semblables à celles des Sbeah et d'un accès plus difficile encore.

« Ces grottes règnent dans deux montagnes en quelque sorte isolées du système général et unies entre elles par un massif de rochers qu'on nomme El-Kantara (le pont) ; le colonel Pélissier, arrivé le premier sur les lieux, se présenta devant les grottes où les Ouled Riah s'étaient réfugiés selon leur habitude, et leur fit faire des propositions de soumission, leur promettant de bonnes conditions ; nos envoyés furent reçus à coups de fusil ; il ne restait à employer que les moyens de rigueur : il ne fallait pas penser au blocus, les Arabes étant fort bien approvisionnés en vivres et en eau, et en nous immobilisant nous nous serions amoindris et nous aurions compromis l'exécution des plans généraux dont l'action sur les Ouled Riah n'était qu'un épisode.

« Les grottes furent serrées de plus près et les Arabes avertis que le feu serait allumé devant les grottes s'ils n'acceptaient pas nos conditions ; ces menaces ne servirent qu'à exaspérer ces fanatiques qui ne répondaient que par des coups de fusil des fagots avaient été descendus à l'entrée de grottes, on y mit le feu en se tant prêt à l'éteindre à la première demande, rien ne se produisit. A l'intérieur, la lutte était engagée entre les fanatiques qui résistaient et ceux qui désiraient se soumettre. Un Kabyle parvint à s'échapper et arriva jusqu'à nous ; le colonel lui promit la vie sauve pour tout le monde, mais sous condition : les Arabes refusèrent. Le feu allait grandissant, l'air raréfié dans les grottes préparait l'asphyxie qui fit surtout la cause de la mort du plus grand nombre, et quand le feu fut éteint et qu'on pu pénétrer dans les grottes on compta 500 cadavres ; parmi ces malheureux fanatisés 200 environ furent secourus aussitôt et rendus à la vie. Ce n'est pas sans raison que l'on dit que la guerre est le fléau de l'humanité !

« Ces même Ouled Riah, quelques jours avant la catastrophe, avaient pris deux de nos soldats, les avaient conduits sur un rocher et les avaient brûlés vifs en face de notre camp. Ces mêmes barbares, tombant à l'improviste sur un petit poste, avaient prit la fille d'une cantinière, pauvre enfant de 10 à 12 ans qui n'avait pas pu gagner assez vite le blockhaus et l'avaient froidement égorgée sous les yeux de nos soldats et de sa malheureuse mère » [*Fin de citation Docteur QUESNOY*].

Interpellé à la Chambre des Pairs, le général BUGEAUD, commandant du corps expéditionnaire d'Algérie, assume la responsabilité de ce crime de guerre en faisant valoir la nécessité d'être inflexible : *« Et moi, je considère que le respect des règles humanitaires fera que la guerre en Afrique risque de se prolonger indéfiniment »* !

Historique du village de PAUL-ROBERT

La vallée du Chélif : A l'Est, les deux massifs de Kabylie coupés par la vallée du Sahel, à l'Ouest, les deux massifs de l'Ouarsenis et du Dahra, séparés par la vallée du Chélif : l'un et l'autre bloc isole également la plaine centrale d'Alger. Malgré l'intérêt qu'avaient Alger et Oran à pouvoir librement communiquer par l'intérieur, la vallée du Chélif, de même que la vallée du Sahel, ne fut que tardivement et incomplètement occupée par la colonisation ; les deux causes provoquèrent ce retard : d'une part l'insoumission de l'Ouarsenis et du Dahra ; d'autre part l'insalubrité de la vallée même, étroit couloir étouffé par les deux masses montagneuses du Nord et du Sud.

Le Dahra et l'Ouarsenis, moins longtemps rebelles à la domination française que les deux kabylies, ont été, cependant, moins entamés jusqu'ici par la colonisation européenne ; aussi bien l'absence de riches vallées comme celle du Sébaou, de riches bassins comme celui de Mila, n'a-t-elle pu que retarder la pénétration de l'élément colonisateur.
Dans le Dahra, quelques points voisins de la côte furent colonisés jusqu'en 1871. Depuis cette date, le massif a été attaqué de différents côtés : de Ténès à Orléansville, une route perçant le centre du Dahra fut jalonnée par la création, en 1877, de Warnier, en 1878, des Trois Palmiers, en 1880 de Cavaignac, en 1881, de Kalloul. Au plein cœur du massif, à l'Est et l'Ouest, des Trois Palmiers, Flatters était fondé en 1887 et Fromentin planifié en 1897.

Le futur village de Paul-Robert était alors intégré au sein de la commune mixte de Ténès.

COMMUNE MIXTE

La commune mixte était une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situait au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobait une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956.

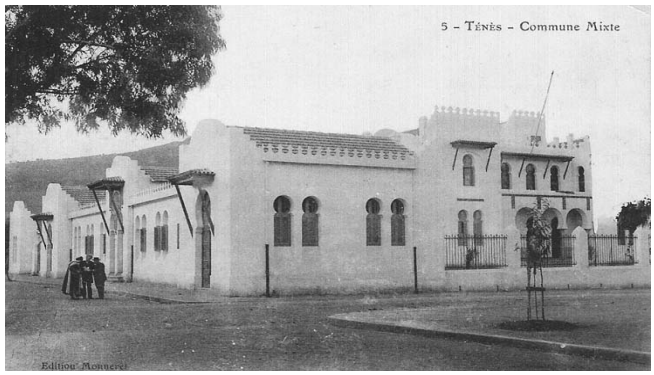

La résidence de l'Administrateur était fixée à Ténes, par arrêté gouvernemental du 27 avril 1876.

Commune mixte de Ténes (*Source Anom*) : Elle est créée par arrêté gouvernemental du 27 avril 1876, à effet au 1er mai suivant, à partir de douars distraits du territoire militaire. Elle est supprimée par arrêté du 4 décembre 1956. Sa composition d'alors était la suivante :

-*AÏN-BEHAÏR* : Village projeté en 1912-1913, loti après 1937, dans le douar Ouled Abdallah ;
-*BENI-DERDJINE* : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 10 août 1868 dans le cercle d'Orléansville. Le douar est rattaché à la commune mixte de Ténès par arrêté du 10 février 1879. Il est intégré à la commune de Sinfita par arrêté du 4 décembre 1956.

-*BENI-MERZOUG* : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 18 septembre 1891.
Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*CHASSERIAU* : Le centre de population de Trois-Palmiers, de la commune mixte de Ténès, est projeté dès 1855 mais créé par arrêté du 10 mai 1878. Il prend le nom de Chassériau par décision du gouverneur général du 7 juillet 1913. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915. Le centre est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956 dans le département d'Orléansville.

Cave coopérative de Chasseriau

-*DAHRA* : Territoire de tribu délimité une première fois en 1869, puis divisé en quatre douars par décision du 30 mars 1897. A la suite de contestations une nouvelle délimitation est faite par arrêté du 17 novembre 1903 et deux douars sont constitués : Dahra et Ouled Abdallah. Dahra est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*EL-MARSA* : Centre de population projeté en 1907, en cours d'installation en 1911-1912 dans la commune mixte de Ténès.
Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956 dans le département d'Orléansville (avec le centre du Guelta et une partie du douar Ouled Abdallah).

-*FLATTERS* : Le centre de population de Ben N'Aria, nouvellement créé dans le douar des Heumis, prend le nom de Flatters par décret du 28 juillet 1881. Les terrains sont expropriés par arrêté du 29 mai 1886 et l'installation terminée en septembre 1887. Le centre est intégré dans la commune de Hanoteau créée par arrêté du 4 décembre 1956.

-*FRANCIS-GARNIER* : Le centre de population de Béni Haoua, créé par décision préfectorale du 4 juin 1896, est nommé Francis-Garnier par décision du gouverneur général du 7 juillet 1913 (officialisée par décret du 28 décembre 1915). Les terrains sont expropriés par arrêté du 18 août 1905 et le centre est effectivement installé entre 1909 et 1911. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956 dans le département d'Orléansville (avec le douar Béni Haoua). Le territoire de la tribu des Béni Haoua est délimité et constitué en un seul douar par décret du 5 juin 1869.

-*FROMENTIN* : La création du centre de Tadjena est déclarée d'utilité publique et les premiers terrains expropriés par arrêté du 16 novembre 1889. Tadjena est nommé Fromentin par décision du gouverneur général du 19 novembre 1891, officialisée par décret du 28 décembre 1915. Le centre est agrandi en 1906-1907. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville. Une section administrative spécialisée porte son nom.

FROMENTIN

-*HANOTEAU* : Centre de population de la commune mixte de Ténès, créé en janvier 1900 sous le nom de Timezratine, nommé Hanoteau par décision du gouverneur général du 21 juillet suivant. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915. Le centre est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956 (avec Flatters), dans le département d'Orléansville.

-*HERENFA* : Douar issu du territoire des Sbeah du Nord (cercle d'Orléansville) délimité par décret du 27 novembre 1868 et constitué en quatre douars : Sobah, Herenfa, M'Chaïa et Oulad Ziad. Il est rattaché à la commune mixte d'Aïn Merane lors de sa constitution par arrêté du 10 février 1879 puis à celle de Ténès par arrêté du 29 décembre 1888. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.
-*HEUMIS* : Territoire de tribu délimité et érigé en un seul douar par décret du 24 mars 1866. Le douar est rattaché à la commune mixte de Ténès lors de sa constitution par arrêté du 27 avril 1876. Il est intégré à la commune de Chassériau par arrêté du 4 décembre 1956.

-*LE-GUELTA* : Centre de population projeté avant 1903, peuplé en 1924. Il prend le nom d'El Marsa Guelta avant 1932.
Il est intégré à la commune d'El Marsa, créée par arrêté du 4 décembre 1956.

-*MAÏN* : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 15 janvier 1868 dans le cercle de Ténès. Le douar est rattaché à la commune mixte de Ténès lors de sa constitution par arrêté du 27 avril 1876. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*M'CHAÏA* : Douar issu du territoire des Sbeah du Nord (cercle d'Orléansville) délimité par décret du 27 novembre 1868 et constitué en quatre douars : Sobah, Herenfa, M'Chaïa et Oulad Ziad. Il est rattaché à la commune mixte d'Aïn-Merane lors de sa constitution par arrêté du 10 février 1879 puis à la commune mixte de Ténès (29 décembre 1888). Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*OULED-ABDALLAH* : Le territoire de la tribu du Dahra est délimité par arrêté du 17 novembre 1903 et constitué en deux douars : Dahra et Ouled Abdallah. Une partie d'Ouled Abdallah est érigée en commune et l'autre rattachée à la commune d'El Marsa par arrêtés du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*PAUL-ROBERT* : Le centre de population de Taougrit, installé en 1910 (périmètre constitué en 1909) dans la commune mixte de Ténès, prend le nom de Paul-Robert par décision du gouverneur général du 7 juillet 1913. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915. Le centre est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*POINTE-ROUGE* : Centre de population de la commune mixte de Ténès loti entre 1906 et 1908. Il est rattaché à la commune de Ténès par arrêté du 4 décembre 1956, puis érigé en commune par arrêté du 26 décembre 1957, dans le département d'Orléansville.

-*RABELAIS* : Le centre de population d'Aïn Merane, créé avant 1876, prend le nom de Rabelais par décret du 19 novembre 1889. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville. Une section administrative spécialisée porte son nom.

-*SINFITA* : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 16 juin 1869, dans le cercle de Ténès. Il est rattaché à la commune mixte de Ténès lors de sa création par arrêté du 27 avril 1876. Le douar est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*TALASSA* : Douar issu du territoire de la tribu des Béni-Menna délimité par décret du 6 juillet 1870 et constitué en deux douars : Baâche et Talassa. Il est rattaché à la commune mixte de Ténès lors de sa constitution par arrêté du 27 avril 1876. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

-*TAOURIRA* : Le territoire de la tribu des Zougarah est délimité par décret du 27 novembre 1868 en un seul douar nommé Touïra, dans le cercle de Ténès. Il est rattaché à la commune mixte de Ténès lors de sa création par arrêté du 27 avril 1876. Le nom évolue en Taouira puis Taourira. Le douar est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville. L'actuelle commune d'Oued Goussine est établie à son emplacement.

PAUL-ROBERT (Source Anom) : Le centre de population de Taougrit, installé en 1910 (périmètre constitué en 1909) dans la commune mixte de Ténès, prend le nom de Paul-Robert par décision du gouverneur général du 7 juillet 1913. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915.
Le centre est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

Il y eut une attribution officielle des lots et ensuite l'installation des deux premières familles : Courtin et Heldt le 14 décembre 1910.
Le nom de Paul-Robert fut attribué officiellement au village par décret du 7 juillet 1913 pour honorer la mémoire d'un ancien maire d'Orléansville (1904/1910), tué à Alger lors d'un duel

Un duel tragique

Portrait de l'oncle Paul

C'est au cours de la campagne législative de 1910, où Paul Robert était candidat dans la deuxième circonscription d'Alger que naquit une polémique de presse avec son concurrent M. A. Houbé, conseiller général et directeur du « Cri d'Alger ». Celui-ci fit paraître dans son journal un article offensant visant Paul Robert qui invita alors le journaliste à une rétractation ou une réparation par les armes. La rétractation ayant été rejetée, la rencontre fut jugée inévitable et eut lieu le 7 avril à 7h30 aux dunes d'Hussein-Dey. L'arme choisie par l'offensé était le pistolet de combat et fut fatale pour Paul Robert. Le lendemain, une foule nombreuse et toutes les personnalités du département suivirent le cercueil jusqu'à la gare d'Alger. Les obsèques eurent lieu à Orléansville et toute la population de la ville et des environs y assista.

Paul Robert était maire d'Orléansville, conseiller général et chevalier de la Légion d'Honneur.

Un an après sa mort tragique, en 1911, un village de la région du Chélif, à 60 km d'Orléansville a été baptisé Paul Robert.

Les obsèques de Paul Robert à Alger.

Pour les Français, et les amoureux de la langue française plus particulièrement, le nom de Robert évoque toute une série de dictionnaires connus et appréciés, issus du premier Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Ce que l'on sait moins, c'est que ce monument de la lexicographie moderne est l'œuvre d'un français d'Algérie, né à Orléansville, Paul Robert.

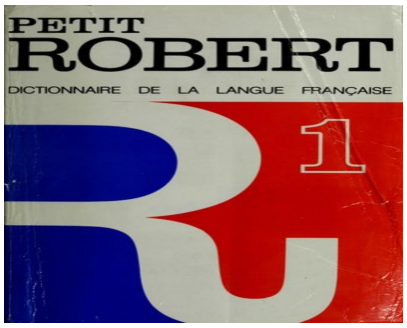

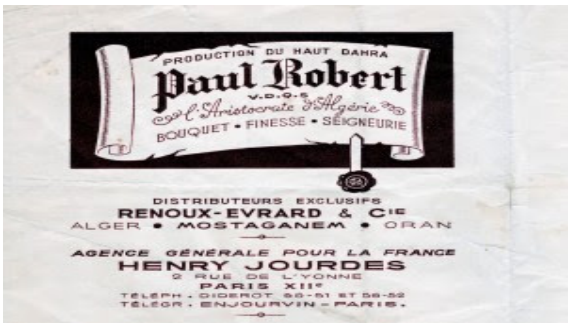

Mais pour les Orléansvillois, Paul Robert c'était aussi le nom donné à la place principale de leur ville, et celui d'un village du haut Dahra, rebaptisé Taougrine à l'indépendance, et dont les vignobles produisaient un vin réputé, lui aussi appelé Paul Robert. Quant au stade de La Ferme, où, les enfants allaient le dimanche encourager les footballeurs du Groupement Sportif Orléansvillois, baptisés sans modestie superflue les *''Lions du Chélif''*, il portait le nom de Joseph Robert, en hommage au père de notre lexicographe.

Les Robert sont arrivés en Algérie depuis 1849. L'ancêtre, Martial, originaire des Hautes Alpes, fait œuvre de pionnier Minotier, il construit un moulin actionné par les eaux du Chélif, le cours d'eau le plus long d'Algérie, et creuse dans les berges de la rivière des entrepôts de céréales. Plus tard après le décollage économique de son entreprise, il crée la banque Robert qui soutiendra l'activité des producteurs de céréales du Dahra, au Nord de la vallée, au Sersou, riche terre à blé située au pied du versant sud de l'Ouarsenis. Ses deux fils continuent son œuvre, Joseph, l'oncle de l'auteur du dictionnaire devient maire d'Orléansville, succédant à son frère Paul qui connut un destin tragique.

Paul nait en 1867 au moulin. Son enfance est endeuillée par la mort précoce de sa mère, emportée par le paludisme qui sévissait dans toute la vallée. Elle était âgée de 40 ans seulement. Au lycée d'Alger, il pense préparer Saint Cyr, mais l'entreprise paternelle a pris de l'extension d'année en année, et le père réclame l'aide du fils ainé avec de plus de plus d'insistance. Le 7 avril 1894, il se marie avec Jeanne Goin, la cinquième fille du sous préfet de la ville. La grande idée de Paul Robert en matière d'agriculture fut le métayage. Dans son rapport au Conseil Général d'Alger, le 31 mars 1898, il conseille de généraliser cette pratique et de transformer progressivement les journaliers indigènes en métayers intéressés, afin de créer un intérêt commun entre Musulmans et Européens. Alors que le ''Khamessat'' (de l'arabe ''Khammes'' fermier intéressé au 5ème des bénéfices), pratique très courante en Algérie avant l'arrivée des Français, le métayage proposé par Paul Robert répartissait mieux les charges et les profits car il accordait aux fellahs le tiers ou la moitié de la récolte. Malheureusement, cette proposition intelligente d'intégration économique fit long feu.

Très tôt attiré par la politique, Paul est élu, en 1892, conseiller général et conseiller municipal d'Orléansville. Il est tout juste âgé de 25 ans. Il se présente comme ''républicain'', ce qui, dans le jargon de l'époque, s'oppose à ''réactionnaire'' ou ''clérical'', mais son esprit de tolérance l'éloigne des fanatiques de droite comme de gauche, et lui vaut la confiance chaleureuse de ses concitoyens. Bientôt porté à la mairie, il fera régner une atmosphère d'union, mérite exceptionnel dans une Algérie déchirée autant que la Métropole par les passions politiques.

En 1902, Paul Robert voit s'accroître ses responsabilités politiques. Il est élu délégué financier. L'Algérie vient, en effet, d'être dotée de la personnalité civile et d'une certaine autonomie financière. La nouvelle assemblée des ''délégations financières'' est appelée à discuter et à voter le budget proposé par le gouvernement général. La circonscription représentée par l'élu s'étend sur les départements d'Orléansville et de Miliana, c'est-à-dire sur une superficie égale à deux départements métropolitains. Paul est désigné en 1906 pour la-vice présidence de l'assemblée. Aidé par son frère Joseph, il s'intéresse à de nouvelles cultures, notamment celle du coton qu'il introduit en 1904 avec succès dans la plaine du Chélif, créant des associations d'irrigation et une coopérative cotonnière au bénéfice des planteurs. La banque Robert, banque privée créée pour faire face aux conditions économiques de l'époque, système qui ne peut fonctionner sans à-coups que grâce aux facilités d'escompte, bénéficie de la confiance des grandes banques telles que la banque d'Algérie.

Malgré les réticences de sa femme, Paul Robert se laisse convaincre par ses amis de poser sa candidature à la députation dans la 2ème circonscription d'Alger, au scrutin du 24 avril 1910. Son élection semble assurée malgré la présence d'un concurrent, André Hoube, jeune avocat et conseiller général d'Alger. La campagne électorale se déroule correctement mais un article plus maladroit qu'injurieux, publié dans *''Le Progrès des Communes''*, met en

cause l'indépendance de monsieur Hoube à l'égard de son comité de soutien et dont Paul Robert nie être l'instigateur, met le feu aux poudres. Le lendemain, le *CRI* d'Alger, dont Hoube est le propriétaire et le directeur, publie un violent article intitulé : *Robert Quart de Million*, dans lequel il diffame gravement son adversaire en l'attaquant à sa probité de banquier et d'entrepreneur.

L'affaire va se régler sur le près.

Les témoins désignés de part et d'autre se montrent incapables de régler le conflit par la conciliation. Le duel a lieu dans les dunes d'Hussein-Dey, près d'Alger, le jeudi 7 avril 1910. L'arme choisie est le pistolet et les deux adversaires doivent échanger une balle à 25 pas, au commandement. A peine le directeur du combat a-t-il prononcé ''Feu ! Un ! '' HOUBE abaisse son arme et tire. Paul, dont le bras est à demi-baissé au moment du tir, tombe, l'abdomen traversé. Il expire quelques instants après sans avoir prononcé une parole.

Dans la chambre de l'hôtel Terminus d'Orléansville, où il avait passé se dernière nuit, il avait écrit une longue lettre, dont le passage suivant fut rendu public à la 1ère audience du procès Hoube, le 25 novembre 1910.

« *Je n'ai de haine contre personne. J'ai choisi le pistolet en ma qualité d'offensé afin d'être bien sûr de ne pas blesser. Pour rien au monde, je ne voudrais commettre un crime.* »

En sa mémoire la ville lui éleva un monument qui orna la principale place, qui prit son nom. Un nouveau centre de colonisation venait d'être crée à Taougrit, dans le Dahra, entre Rabelais et Le-Guelta. Il fut décidé de lui donner ne nom de PAUL-ROBERT.
Ce village devint un important centre vinicole avec son voisin Rabelais et les deux autres centres, moins renommés du massif, Renault et Fromentin.

Vue aérienne du village

La rue appelée rue du milieu

A la dissolution des Communes mixtes en Algérie, La commune autonome de Paul-Robert est créée par arrêté du 4 décembre 1956.

Ecole et Mairie

Centre viticole important, dont la coopérative d'une capacité de 50 000 hl a été créée en 1920. Les coteaux produisaient un cru fort apprécié, également nommé *Paul Robert*. Il était reconnu en France et en Algérie et a obtenu des médailles d'argent au Concours Général Agricole pour son vin en 1951, 1953 et 1954.

L'Eglise de Paul Robert a été inaugurée en 1935 par l'Archevêque d'Alger, monseigneur Leynaud.
A l'indépendance elle a été transformée en mosquée.

En 1945 l'électricité est installée.

DEMOGRAPHIE

Année 1954 = 608 habitants dont 139 européens.

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 ; avec l'Index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848, comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'Orléansville fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956. A cette date ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'Orléansville fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km^2 sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures : Cherchell, Duperré, Miliana, Ténès et Téniet-El-Haâd.

L'arrondissement de TENES comprenait 15 localités : CAVAIGNAC - CHASSERIAU - DUPLEIX – EL-MARSA - FLATTERS – FRANCIS-GARNIER - FROMENTIN - HANOTEAU - KHALLOUL – LA-GUELTA - MONTENOTTE – PAUL-ROBERT – POINTE-ROUGE - RABELAIS - TENES –

MONUMENT AUX MORTS

- Source : Mémorial GEN WEB -

Le relevé n°57179, de la Commune mixte de Ténès, mentionne les noms de 346 soldats « Morts pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918 ; savoir :

ABDI Mohammed (Mort en 1916) –ADJAL Kaddour (1917) –AHMED Ben Ed Dib (1915) –AÏSSA Kesri (1916) –ALLAOUA Aïssa (1916) – ALLAOUAH Lakdar (1918) –AMAROUCH Kadour (1917) –AMIRAT Akeb (1918) –AMMIRAT Hammar (1916) – ARROUCI Mammar (1918) –ATIA Ammar (1917) –ATTIA Amar (1917) –AZOUNI Ahmed (1916) –BAALACHE Ahmed (1916) -BACHA Mohamed (1916) -BANAT Ahmed (1919) -

BECHEROUL Mohamed (1918) -BÉDROUNI Mohammed (1916) -BEKHTACHE Larbi (1917) -BEKOUASSA Mammar (1916) -BELABBAS Abdelkader (1917) -BELAL Mamar (1916) -BELGAÏD Mohammed (1918) -BELGOUMIDI Seddik (1915) -BELHARTI Aïssa (1914) -BELKEBIR Aïssa (1915) -BELKÉDEM Abdelkader (1917) -BELKHEIR M'Habel (1918) -BEN KERROUDJI (1916) -BEN KERROUDJI Mohammed (1915) –BEN-SAÏD Joseph (1918) –BENAÏAT Kaddour (1918) -BENAÏSSA MESSAOUDI Aïssa (1918) -BENAÏSSA TAHAR Mohamed (1915) -BENALIOUA Abdelkader Ben Ahmed (1919) -BENAMARA Abdelkader (1919) -BENAMMAR Mohamed (1916) -BENCHAHDA Mohammed (1917) -BENDIDA Ben Houda (1918) -BENHAMOU El Hadj (1919) -BENHENNI M'Ahmed Ben Fodel (1916) -BENKERROUCH Mohammed (1914) -BENKHELIFA Ammar (1917) -BENMELOUKA Abdelkader (1914) -BENSAÏAH Mamar (1914) -BENYETTOU Lakhdar (1918) -BENZERGA Kaddour (1916) -BENZINEB Yahia (1916) -BENZOUGA Mamar (1919) -BERASY Abdelkader (1915) -BERDJA Mohamed (1914) -BERRABAÏ Ali (1916) -BERRAHAM Mohamed (1917) -BERROUDJE Henni (1914) -BESSAÏLED Ahmed (1918) -BIDART Léon (1916) -BIRASY Abdelkader (1915) -BOU BAKER Fatih (1919) -BOUABDA Aïssa (1918) -BOUALI Mohammed (1918) -BOUAMAMA Ameur (1917) -BOUAOUDA Ahmed (1917) -BOUBEKAR Bel Hadj (1916) -BOUCHACHIA Belkacem (1914) -BOUCHADA Kaddour (1916) -BOUDELSENE Belkacem (1916) -BOUDOUMA Mohamed (1919) -BOUHEDDI Mammar (1914) -BOUHEMI Mohammed (1917) -BOUKABCHA Mohammed (1916) -BOUKETITA Kaddour (1914) -BOUKHENNOUS Mohammed (1917) -BOUKRIH Djilali (1917) -BOULOULA Ahmed (1918) -BOUMAZA Mohamed (1917) -BOUMEDIÈNE Abdelkader (1918) -BOUMEDIÈNE Salah (1919) -BOUMOUSSA Ahmed (1914) -BOUNIHI Merouane (1918) -BOURALIA Ahmed (1918) -BOURASSE Mammar (1917) -BOUSOLTANE Abed El Kader (1916) -BOUTAMI Mérouane (1916) -BOUTELALA Abdelkader (1916) -BOUZEKRINE Ahmed (1918) -BREK Abdelkader (1916) -BRÉNAUD Charles (1918) -BUIGUÈS Antoine (1915) -CAMILLERI Salvator (1914) -CHAFA Mohammed (1915) -CHAFA Mohammed Ben Djilali (1915) -CHAMI Abdelkader (1917) -CHANTEAU Ernest (1914) -CHEBOUL Kaddour (1918) -CHEDDAD Salem (1917) -CHEDJARI Elmeur (1918) -CHELGHOUF Ahmed (1916) -CHERFA Mohammed (1918) -CHOUKROUN Chebabi (1915) -CLAUDET Joseph (1918) -CLAUDET René (1914) -COEUR Étienne (1916) -COTINAUD Octave (1916) -DAHLOUZ Mohamed (1915) -DAHMAN Aïssa (1917) -DAHMAN Mohamed (1914) -DAHMANE Khelifa (1916) -DAHMANI Djelloul (1918) -DAOUD Youcef 1917) -DARREDOUN Miloud (1918) -DARZIRAR Mohamed (1918) -DELBANO Joseph (1915) -DELLAOUI Mohamed (1918) -DEMOGLIO Salvator (1917) -DENDANE Abdelkader (1917) -DENDANE Ahmed (1915) –DENDANE Ziane (1918) -DENNOUKHI Ali (1917) -DERDOUN Ahmed (1918) -DILOS Étienne (1918) – DJABRIA Mohammed (1916) -DJALLAT Djelloul (1917) -DJEBARRA Ahmed (1918) -DJEDAÏNI Kaddour (1916) -DJEDAÏNI Mohamed (1918) -DJEDAÏNI Yahia (1916) -DJILALI Ben Mohammed (1918) -DOUBA Abdelkader (1917) -DRIGEARD DESGARNIERS Henri (1915) -DRIZA Ziane (1915) -DZAOUIT Mohammed (1914) -EBREZIGA Ahmed (1916) -EDHOZ Youcef (1915) -EL ADEFF Abdelkader (1917) -EL AÏCHOUCHI Ahmed (1918) -ELAROUSSI Abdelkader (1918) -ELHASNONNI Mohamed (1915) -ELKERIM Mohamed (1918) -ELLILA Abdelkader (1916) -ELLILA Djaber (1917) -ELLILA Mohamed (1918) -ELLILA Yahia (1915) -ELMANRI Mohamed (1916) -ELMOKRETAR Abdelkader (1918) -ELREZIGA Mohammed (1916) -EMBARECK Mohamed (1915) -ESPI Lucien (1916) -ESPOSITO Vincent (1915) -EYRAUD Pierre (1918) -FEDDAL Seddik (1914) -FEKAONNI Ahmed (1918) -FEKIRI Abdelkader (1918) -FELLAHI Mohammed (1914) -FELOUAH Ziane (1918) -FLITTI Abdelkader (1918) -FODIL Abdelkader (1917) -FOODIL Ben Hamidi (1915) -FOUKA Abdelkader (1915) -FOURNAS Jules (1914) - FURNIÈLES Jean (1916) -GAICH Mohamed (1918) -GARCIA Raymond (1915) -GHEMMAZ Ali (1914) -GHERASSI Abdelkader (1917) -GUELAMIM Mohammed (1917) -GUENDEZ Benhalima (1915) -GUENDOUZI Mohammed (1916) -GUEUDEZ Maamar (1917) -HABBANI Abdelkader (1914)- HABBAS Hadj Mohammed (1914) -HABIB Abdelkader (1914) -HABLAL Mohamed (1915) -HACENA Mohamed (1916) -HADDOU Miloud (1918) -HADIAOUI Mohammed (1918) -HAFSI Bouenbaou (1915) -HALIMA Mansour (1917) -HAMADOU Abdelkader (1917) -HAMAIZI Mohammed (1918) -HAMIDA Abdelkader (1916) -HAMIDA Mohamed (1917) -HAMMADOUCHE Henni (1916) -HAMMANI Sadok (1918) -HAMMOUDI Abdelkader (1916) -HANIFI Abdelkader (1917) -HANNI Mebarek (1918) -HANOUT Ahmed (1916) -HAOUAS Boualam (1916) -HAOUSSA Maamar (1918) -HEDDAR Mohamed (1916) -HEDDI Ahmed (1915) -HELHAL Mohammed (1918) -HELLAL Mohamed (1918) -HELLAL Ziane (1916) -HENNI Mansour (1917) -HERMAND Emile (1916) -HIDOUR Ahmed (1915) -HUOT Marchand (1917) -JANER Louis (1914) -JANER René (1914) -JEANNOT Paul (1916) -KADDOUR Ben Kaddour (1916) -KAHLINE ben Mohammed (1915) -KAÏS Mohamed (1918) -KAMELI Elkameb (1915) -KANICHE Djelloul (1916) -KAROUSSE Maklouf (1915) -KASMI Belhadj (1918) -KECHAR Abdelhadi (1915) -KECHAR Abdelkader (1915) -KEMMATA Mohammed (1919) -KETRANE Benaouda (1916) -KHABIL Mohamed (1919) -KHADER Benouada (1916) -KHADER Larbi (1918) -KHADER Mohammed (1916) -KHADER Mohammed Ben Boualam (1914) -KHAMÈS Ahmed (1914) -KHETTOU Khaddour (1917) -KOUCEM Djelloul (1916) -KOUDJIR Mohamed (1918) -KRAROUBI Ali (1918) -KSIR Mohammed (1914) -KSOURI Hadj Ben Kaddour (1914) -LACURIE Alexis (1914) -LAGIER Lucien (1914) -LAKEL Ali (1915) -LAMECH Abdelkader (1917) -LAOULI Aïssa (1919) -LARDJANE Ahmed (1914) -LASNARI Abdelkader (1917) -LAVAL Jean (1915) -LEGRA Ziane (1918) -LEMOINE Georges (1917) -LLORIS Antoine (1914) -LOFFREDO Gabriel (1917) -LORGEAS Henri (1915) -LOUADJ Mohammed (1916) -MAAIZ Abdelkader (1916) -MAFFIODO Antoine (1916) -MAHDIDI Ahmed (1917) -MAHIEDDINE Kaddour (1918) -MAHIEDDINE Mohammed (1916) -MAHMAH Mohammed (1916) -MAHMOUDI Cheikh (1918) -MAIZ Abdelkader (1916) -MAKRELOUF Abdelkader (1916) -MALEK Abdelkader (1915) -MAMOUNI Djelloul (1919) -MANDI Aïssa (1918) -MARTIN Télesphore (1915) -MEKARNIA Ahmed (1916) -MEKKI Mohamed (1916) -MELAB Mammar (1916) -MELOUK Abdelkader (1916) -MENNI Mohammed (1918) -MENSSAOUI Ben Souag (1918) -MESDOUR Mohammed (1914) -MESSAFAH Djilali (1919) -MESSAOUD Ben Ahmed (1918) -MESSAOUI Kaddour (1914) -MESSOUS Mohammed (1915) -MIRAOUI Abderrahmane (1917) -MIRAOUI Ali (1917) -MOHAMED Bauiman (1918) -MOHAMED Ben Méroual (1915) -MOHAMMEDI Abdelkader (1916) -MOKHTARI Boualem (1918) -MOKRANE Mohamed (1917) -MORANTE Gaëtano (1915) -MOSCHETTI Clément (1914) -MOUAÏR Meguenni (1916) -NAHÈTE Kaddour (1914) -NEFKI Abdelkader (1915) -NOUARI Nouaïr (1918) -NOURA Benhalima (1918) -NOURINE Maamar (1918) -NOURINE Mammar (1915) -OLIVIER Lucien (1918) -ORTHIS Antoine (1915) -OTSMANE Amara (1918) -OTSMANE Ben Abdillah (1918) -OURIACH Mohamed (1918) -PÉRÈS Pierre (1916) -PÉRÈS-BLAS Vincent (1915) -PÉREZ Joseph (1915) -PEYRE Clovis (1917) -PLUMET René (1915) -PORCHERIN Jean Pierre (1915) -PUGLIESE Michel (1915) -QUILLÈS Joseph (1915) -RABHI Mohamed (1918) -RAHMANI Abdelkader (1914) -RAMEAU Louis (1914) -RARBI Ahmed (1916) -REMLAOUI Mohammed (1916) -ROUCHOU Abdelkader (1916) -SADOUD Abdelkader (1919) -SADOUN Abdelkader (1918) -SAFSAF Massoun (1918) -SAHARI Abdelkader (1919) -SAÏEB Djelloul (1914) -SALAMON Adolphe (1915) -SAMMAH Djelloul (1918) -SEDDIK Mohammed (1916) -SEMMANE Mohamed (1916) -SÉNAD Mohamed (1914) -SETTOUTI Mohamed (1917) -SILÈS Louis (1917) -SOHLER Théophile (1915) -SOUAG Aïssa (1916) -SOUDA Mamar (1914) -SOUDANI Miloud (1916) -SRENDA Abdelkader (1917) -TABTI Djilali (1918) -TAGUINE Abdelkader (1914) -TAHAR Mohamed (1916) -TAHARI Abdelkader

(1914) -TAHRAT Abdelkader (1916) -TAKERNICHT Yahia (1916) -TAOURI Mamar (1918) -TAZOUDA Mohamed (1914) -TELLAS Abdelkader (1915) -TEMMOURA Ben Saâda (1918) -TEURKI Mohammed (1915) -TIRIELT Mohammed (1914) -TOUDDERT Mammar (1918) -TRUCHI Ange (1914) -YAKER Abdelkader (1914) -YANÈS Djilali (1915) -YOUSFI Larbi (1918) -YOUSNADJ Djilali (1918) -ZANOUNE Mammar (1918) -ZAOUÏ Aïssa (1915) -ZEHAM Mohammed (1919) -ZEHER Abdelkader (1918) -ZÉROUALI Mamar (1918) -ZERROUKI Mohammed (1915) -ZIANE Ahmed (1918) -ZIANE Maamar (1915) -ZIANE-MAMMAR Ahmed (1914) -ZITOUNI Mohamed (1917) -ZOUBIR Ahmed (1917) –ZOUBIR Yahia (1915) – ZOUTAT Mohammed (1915) –ZWILLER Gabriel (1914) -

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats, victimes de leurs devoirs, dans cette région :

Soldat (*22e RI*) ARCIDET René (22 ans), fait prisonnier et disparu le 10 juin 1958 ;
Sergent-chef (*22e RI*) CANOT André (25 ans), tué à l'ennemi le 10 octobre 1957 ;
Soldat (*22e RI*) CASTERA J. Baptiste (21 ans), tué à l'ennemi le 19 octobre 1959 ;
Capitaine (*22e RI*) CHAMPEAUX Pierre Louis (36 ans), tué à l'ennemi le 1er janvier 1960 ;
Caporal (*22e RI*) DAMIS Ali Dani (22 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958 ;
Soldat (*22e RI*) DELAVERNHE Jacques (21 ans), tué à l'ennemi le 20 avril 1957 ;
Soldat (*22e RI*) DUCROCQ Robert (22 ans),tué à l'ennemi le 22 avril 1958 ;
Soldat (*22e RI*) DURAND Simon (22 ans), tué à l'ennemi le 2 janvier 1960 ;
Soldat (*22e RI*) GEORGES Daniel (21 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958 ;
Soldat (*22e RI*) GUIRAUD Gérard (22 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958 ;
Caporal (*22e RI*) LARUE Jacky (22 ans), tué à l'ennemi le 28 novembre 1957 ;
Soldat (*22e RI*) LEROUX Paul (22 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958 ;
Soldat (*22e RI*) MEZIANE Arezki (21 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958 ;
Soldat (*22e RI*) MOUCHEL Claude (22 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958 ;
Soldat (*22e RI*) OLIVIER Guy (20 ans), tué à l'ennemi le 5 février 1961 ;
Capitaine (*22e RI*) PENICHON René (32 ans), mort des suites de blessures le 19 octobre 1959 ;
Soldat (*18e RA*) PERENCIN Amédée (21 ans), enlevé et disparu le 27 janvier 1958 ;
Soldat (*22e RI*) PRINSAUD Fernand (21 ans), tué à l'ennemi le 2 janvier 1960 ;
Soldat (*22e RI*) RONCIER Bernard (21 ans), tué à l'ennemi le 10 juin 1958

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel :

M. AIGROT, assassiné le 04 juillet 1959 ;
M. BANON André (29 ans), enlevé et disparu le 08 mai 1962 ;
M. LEFFORT, assassiné le 09 août 1956 ;
M. TROFINOFF Georges, assassiné le 19 mai 1960 ;

EPILOGUE TAOUGRITE

De nos jours (recensement 2008) = 45 000 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://diaressaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html
https://tenes.info/galerie/PAULROBERT

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO **[jeanclauderosso3@gmail.com]**